

Mise en place

La mise en place est réalisée par un applicateur agréé

Les chapes sont utilisées exclusivement à l'intérieur des bâtiments en pose adhérente, désolidarisée ou flottante.

Une chape sera réalisée en cas de forte compensation de niveau, de supports irréguliers ou dans le cas d'une pose d'isolant pour plancher chauffant.

Elle sera aussi obligatoire dans le cas d'une pose d'isolant phonique mince.

Pose de la couche de désolidarisation (film polyane), des isolants thermiques ou acoustiques.

Pose de la bande périphérique (bandes compressibles)

Chantier :

Que ce soit pour le neuf ou la rénovation...pour un chantier tertiaire ou d'habitat...en individuel ou collectif...pour un plancher simple ou un plancher chauffant PCBT ou PRE, nous proposons à nos clients l'ensemble des options techniques pour la réalisation d'ouvrages de chapes : traditionnelles, fluides, à base ciment ou sulfate de calcium, allégées, rapides, colorées,..., à mettre en œuvre dans les meilleures conditions pratiques pour satisfaire aux exigences d'efficacité et de rentabilité .

Cette diversité permet ainsi à chacun de trouver au sein de l'offre la meilleure réponse à sa situation de chantier.

En répondant aux normes actuelles de la construction, la chape fluide que nous proposons contribue à l'amélioration des coûts et des délais de construction, tout en défendant la qualité de l'environnement.

Coulage :

Le plancher du sous-sol ou du garage est habituellement fait en béton.

Le béton liquide épouse et prend la forme du sol et des murs et, une fois dur, empêche les insectes, l'eau et autres infiltrations.

L'humidité sera aussi réduite et vous pouvez mettre de l'isolant en panneaux pour couvrir le sol et couler le béton dessus.

Ceci permet d'isoler le plancher de ciment et coupe encore plus l'humidité qui provient du sol.

- ✓ Produit autonivelant qui garantit une parfaite planéité
- ✓ Possibilité de couler, dans certaines conditions, de grandes surfaces sans joint de fractionnement (jusqu'à 1000 m² sans joint)
- ✓ Absence d'enduit de lissage
- ✓ Incombustibilité du produit
- ✓ Accessibilité de la chape au bout de 24 h
- ✓ Mise en charge à 7 jours (cloisons...)
- ✓ Retrait très faible.

- ✓ Résistance mécanique élevée à la compression et à la traction, ce qui permet de travailler en faible épaisseur (2,5 cm à 7 cm) et minimise donc la charge du plancher.
- ✓ Isolant thermique : L'isolant est également mis en place avant le coulage de la chape. Il vous garantit un meilleur confort

Finition :

Tous les types de parachèvement sont possibles.

- ✓ Conseil de collage sur demande.
- ✓ Elimination de la pellicule de surface
- ✓ Compatible avec les produits de liaisonnement pour revêtement souple, parquet flottant ou collé, carrelage, résine ou peinture.